

Rapport financier annuel

2007-2008

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

ADMINISTRATEURS :



Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
École de technologie supérieure

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes au bilan et aux résultats contenus dans le rapport financier annuel de l'École de technologie supérieure (ci-après « l'École ») de l'exercice terminé le 31 mai 2008, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Ce rapport financier a été élaboré pour satisfaire le besoin exclusif des administrateurs de l'École et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec afin de respecter l'article 6.3 des règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous les égards importants :

- les pratiques comptables de l'École sont conformes aux normes et aux définitions contenues dans le document intitulé *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2007-2008* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;
- les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec sont conformes aux données figurant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes au bilan et aux résultats contenus dans le rapport financier annuel donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'École au 31 mai 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 4.

Ce rapport financier annuel, qui n'a pas été établi, et qui n'avait pas à être établi, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (note 2), est fourni uniquement à titre d'information et pour être utilisé par les administrateurs de l'École ainsi que par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec afin de respecter l'article 6.3 des règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec. Le rapport financier annuel n'est pas destiné à être utilisé, et ne doit pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles il a été établi.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables agréés

Montréal

Le 8 septembre 2008

École de Technologie Supérieure

Bilan
au 31 mai 2008

Page 1

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2007
	1	2	3	4	5	6	7
ACTIF							
1 Encaisse (001)	815 361	0	0	0	0	815 361	605 423
2 Placements à court terme (005)	0	0	0	0	0	0	2
3 Intérêts courus à recevoir (010)	0	0	0	0	0	0	3
4 Fonds détenus chez le MELS-ES (090)	0	0	0	0	0	0	4
5 Subventions à recevoir MELS-ES (015) Page 11	10 851 600	-	-	-	-	10 851 600	9 256 400
6 Subvention à recevoir GQ (170) Page 13	-	-	-	-	-	-	5
7 Autres montants à recevoir (175,035)	-	-	1 714 139	-	-	1 724 676	9 404 648
8 Comptes à recevoir (020)	197 991	-	-	-	-	197 991	108 252
9 Comptes à recevoir (030,025)	5 612 198	6 056 218	-	-	-	11 668 416	10 144 970
10 Autres caisses à recevoir (030,025)	6 821 163	7 983 463	-	-	-	14 804 626	11 363 150
11 Frais payés d'avances (070)	697 703	63 581	-	-	316 155	1 077 439	558 928
12 Stocks (075)	0	0	-	-	-	0	11
13 Placements à long terme (100)	-	-	0	-	-	0	12
14 Obligations et actions (125, 130)	-	-	-	-	-	0	13
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)	-	-	-	-	-	0	14
16 Biens immobiliers (145)	-	-	-	-	-	0	15
17 Immobilisations (105, 120) Page 21	-	-	241 544 500	-	-	241 544 500	199 392 766
18 Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)	-	-	-	-	-	0	16
19 Frais reportés (080)	0	0	-	-	-	0	17
20 Autres actifs (085) (085 115 Ft) (150,155,160 et 165 pour AF)	0	0	949 188	0	8 459 390	9 408 578	7 632 663
21 TOTAL DE L'ACTIF	24 996 016	14 103 262	244 207 827	0	8 786 082	292 093 187	248 467 200
PASSIF							
22 Découvert de banque (201)	0	0	0	0	0	0	22
23 Emprunts à court terme (205)	2 600 000	0	0	0	0	2 600 000	3 725 000
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)	-	-	2 248 347	-	-	2 248 347	3 131 200
25 Subventions à rembourser au MELS-ES (210) Page 11	0	-	-	-	-	0	24
26 Comptes à payer (215,220)	7 790 425	518 714	5 111 174	0	48 844	13 468 157	7 346 314
27 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	8 299 618	0	6 821 163	0	0	15 120 781	11 363 150
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	6 061 309	0	-	-	-	6 061 309	3 212 532
29 Revenus reportés (260) Page 12	1 704 093	-	-	-	-	1 704 093	1 423 213
30 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)	-	-	63 277 891	-	-	63 277 891	44 920 172
31 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour PF)	0	287 064	2 680 718	0	0	2 967 782	275 408
32 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 Ft) Page 2 et 14	(1 459 429)	-	0	-	-	(1 459 429)	(2 365 066)
33 Solde de fonds non affecté (295) Page 2	-	-	-	-	8 737 238	8 737 238	7 895 817
34 Solde de fonds (300) Page 14	-	-	-	-	-	-	13 590 567
35 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2	-	-	0	-	-	0	36
36 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14	-	13 297 484	-	-	-	13 297 484	13 590 567
37 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)	-	-	-	-	-	0	37
38 Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14	-	-	-	-	-	0	38
39 Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)	-	-	-	-	-	0	39
40 Solde de fonds investis en immobilisations (304)	-	-	164 068 534	-	-	164 068 534	153 948 893
41 Solde de fonds	(1 459 429)	13 297 484	164 068 534	-	8 737 238	184 643 827	173 070 211
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	24 996 016	14 103 262	244 207 827	0	8 786 082	292 093 187	248 467 200

Ecole de Technologie Supérieure
Conciliation du solde de fonds - Fonds de fonctionnement
Exercice 2007-2008

	1	2	3	4	5	6
	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
1 Solde au début de l'année	(1 322 604)	(1 984 422)	(402 022)		1 346 951	(2 365 066)
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$
3 Revenus de l'année Page 5	-	62 181 044	2 678 004	1 306 153	4 236 707	70 401 908
4 Dépenses de l'année Page 6	-	60 746 514	3 007 524	1 433 065	4 309 167	69 496 271
5 Résultats de l'année	-	1 434 530	(329 520)	(126 912)	(72 460)	905 638
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$
8 Solde à la fin de l'année	(1 322 604)	(549 892)	(731 542)	(129 881)	1 274 491	(1 459 428)
9 Répartition du solde de fonds						
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne						\$
11 Solde de fonds non affecté	(1 322 604)	(549 892)	(731 542)	(129 881)	1 274 491	(1 459 428)

Ecole de Technologie Supérieure
Conciliation du solde de fonds - Fonds avec restrictions
Exercice 2007-2008

	6
12 Solde au début de l'année	13 590 567
13 Plus : Fonds alloués Page 7	14 845 936
14 Moins : Fonds utilisés Page 8	14 939 021
15 Redressement années précédentes Page 15	\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16	\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	\$
18 Solde à la fin de l'année	13 297 483

Ecole de Technologie Supérieure
Conciliation du solde de fonds - Fonds d'immobilisation
Exercice 2007-2008

	DÉBIT		CRÉDIT		SOLDE	
	1		2		3	
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-		-		-	153 948 893
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES						
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)	-		\$		-	
4 Contribution du siège social de l'UQ	-		15 245 223		-	
5 Contributions de d'autres Gouvernements (Fédéraux, municipaux)	-		1 323 272		-	
6 Dons et subventions non gouvernementaux	-				-	
7 Contribution d'une fondation	-				-	
8 Revenus d'intérêts et de placements (compréant ceux provenant des fonds en fiducies)	-				-	
9 Gains sur vente d'immobilisations	-				-	
10 Autres contributions	-		264 050		-	
11 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES	-		16 832 545		-	16 832 545
12 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES						
13 Redressements des années antérieures Page 15	-		\$		-	
14 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21	-		3 666 551		-	
15 Revenus du fonds de dotation Page 4	-		\$		-	
16 Virements d'autres fonds Page 16	-		\$		-	
17 Autres contributions internes	-		1 480 160		-	
18 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES	-		5 146 711		-	5 146 711
19 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES						
20 Redressement des années antérieures Page 15		2 680 718			-	
21 Virements à d'autres fonds Page 16		\$			-	
22 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES		2 680 718			-	2 680 718
23 DÉDUIRE LES DÉPENSES						
24 Intérêts sur la dette à long terme			-		-	
25 Intérêts à court terme et frais bancaires			-		-	
26 Intérêts sur les contrats de location acquisition			-		-	
27 Pertes sur ventes d'immobilisations		9 178 897			-	
28 Amortissements d'immobilisations					-	
29 Radiation d'immobilisations					-	
30 Autres dépenses (compréant l'amortissement des frais d'escompte)					-	
31 TOTAL DES DÉPENSES		9 178 897			-	9 178 897
32 SOLDE A LA FIN DE L'ANNÉE	-		-		-	164 068 534

École de Technologie Supérieure
Conciliation de solde de fonds - Fonds de dotation et autres
Exercice 2007-2008

FONDS DE DOTATION						TOTAL		AUTRE FONDS
Capital d'affectation interne		Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne		Produits nets non transférés d'affectation externe			
1	2	3	4	5	6			
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE					\$	7 895 817	
2	AJOUTER							
3	Dons et dotations					\$		
4	Redressement Page 15					\$	1 786 893	
5	Virements des autres fonds Page 16					\$	1 501 805	
6	Revenus de placements					\$	\$	
7	Gains sur vente de placements					\$	\$	
8	Transferts des produits nets non transférés					\$	\$	
9	Autres Ajouts					\$	\$	
10	TOTAL DES AJOUTS	\$	\$	\$		\$	3 288 698	
11	DÉDUCTIONS							
12	Virements aux autres fonds Page 16					\$	\$	
13	Redressement Page 15					\$	\$	
14	Frais d'opération					\$	\$	
15	Perte sur vente de placements					\$	\$	
16	Transferts aux solde de fonds - capital					\$	\$	
17	Contributions au Fonds de fonctionnement					\$	\$	
18	Contributions au Fonds avec restrictions					\$	\$	
19	Contributions au Fonds d'immobilisations					\$	\$	
20	Autres déductions					\$	\$	
21	TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$		\$	2 447 277	
22	SOLDE A LA FIN DE L'ANNÉE	\$	\$	\$		\$	8 737 238	

École de Technologie Supérieure
Revenus - Fonds de fonctionnement
Exercice 2007-2008

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Droits de scolarité (401)	6 914 604	-	-	-	-	2 359 922	-	-	9 274 527
2 Forfaitaires étudiants étrangers (402)	-	-	-	382 746	-	-	-	-	382 746
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	-	-	-	43 460	-	-	-	-	43 460
4 Colesations des étudiants (455)	-	-	-	-	-	-	661 051	-	661 051
5 Autres revenus provenant des étudiants (450, 461)	0	0	12 977	1 140 724	0	0	400	0	1 154 100
6 Total des revenus provenant des étudiants	6 914 604	0	12 977	1 666 930	0	2 359 922	661 451	0	11 515 884
7 Subvention MELSES (619) - Consolidation Page 9	-	-	-	50 722 720	-	-	264 200	-	50 986 920
8 Autres subventions provinciales (405, 410)	0	45 370	0	350 567	0	0	0	0	395 937
9 Subventions fédérales (415, 420)	0	19 046	0	993 115	0	0	0	0	1 012 161
10 Autres Subventions (425, 426, 430)	66 107	732 816	0	333 640	0	0	36 980	0	1 169 543
11 Total des subventions	66 107	797 232	0	52 400 042	0	0	301 180	0	53 564 562
12 Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	51 739	0	0	0	0	51 739
13 Revenus provenant du fonds de dotation (445) - Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Recouvrement de coûts indirects (465)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	277 349	4 236 707	4 514 057
17 Autres revenus (466, 470) Page 18	2 165	0	10 512	358 735	0	318 082	66 173	0	756 667
18 Total des revenus autres	2 165	0	10 512	410 475	0	318 082	343 522	4 236 707	5 321 463
19 TOTAL DES REVENUS	6 982 876	797 232	23 488	64 377 447	0	2 678 004	1 306 153	4 236 707	70 401 908

Ecole de Technologie Supérieure
Dépenses - Fonds de fonctionnement
Exercice 2007-2008

	Enseignement		Recherche		Soutien à l'enseignement et à la recherche		Administration		Terrains et bâtiments		Services à la collectivité		Services aux étudiants		Entreprises auxiliaires		Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1	Masses salariales																
2	Direction	878 156	263 119	389 767	1 095 040	100 196	481 695	94 971	96 274	3 381 260							
3	Gérance	160 207		324 878	316 131	215 056				1 015 272							
4	Professeur-chercheur	15 550 646	150 195			21 662				15 722 463							
5	Chargés de cours	3 445 839								3 445 839							
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 539 451	72 044							1 495 251							
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	438 659								526 490							
8	Personnel professionnel non-enseignant	3 106 566	469 727							6 307 465							
9	Personnel de soutien technique	1 969 915	12 083	1 241 124	592 575	165 043	314 772	126 196	12 904	6 311 437							
10	Personnel de soutien de bureau	2 395 554	122 095	458 564	1 341 235	375 785	314 169	189 360	184 684	5 311 437							
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	76 741	4 175	12 525	975 571	6 988		2 763	73 964	1 165 244							
12	Avantages sociaux (700) - Détail page 17	5 739 406	209 848	791 605	874 467	501 133	308 567	138 666	118 858	8 692 551							
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	34 917 232	1 333 246	4 438 831	5 076 090	2 578 821	1 743 479	826 463	550 999	51 465 160							
14	Frais pour congrès, salonnaires et d'études (705)																
15	Postdoctoraux (706)																
16	Formation et perfectionnement (710)	229 270															
17	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	454 963	79 739	10 861	167 691	11 168	109 177	22 693	1 452	858 427							
18	Bourses (735)	48 341	290 609							341 076							
19	Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	245 682	128 556	1 504	113 441	4 747	129 355	287 832	237	908 334							
20	Fournitures et matériel (745)	862 643	120 999	239 437	241 055	255 363	351 332	103 698	85 103	2 270 650							
21	Coûts des marchandises vendues (755)																
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	481 494	94 743	572 316	566 449	1 592 023	592 411	62 099	194 643	4 116 178							
23	Volumes et périodiques (750)	2 676	1 390	453 894	277			1 811		460 247							
24	Dépenses relatives aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 84)	325 052	7 891	396 849	4 409	1 891 541	10 288	41 912	903 678	3 521 561							
25	Locations de locaux (840, 845)	19 227	100			123 514	18 124			175 003							
26	Amortissements - Achats et locations (825, 830, 835)	895 503	144 449	29 545	15 595	74 218	8 092	61 523	35 547	1 254 472							
27	Dépenses d'intérêt (850, 855)					15 893	21 694	321	1 454 061	2 176 968							
28	Transfert de coûts indirectes (865)																
29	Autres dépenses (860, 870) - Détail page 18																
30	Total des dépenses autres	3 550 052	998 082	1 969 492	1 868 929	4 001 739	1 264 045	606 602	1 080 333	18 031 110							
31	Virements interfonctions (877)																
32	Ventes internes (878)																
33	Total avant dépenses exceptionnelles	38 467 264	2 331 328	6 422 323	6 945 019	6 580 561	3 007 524	1 433 065	4 309 167	69 496 271							
34	Dépenses exceptionnelles (880) - Détail page 19																
35	TOTAL DES DÉPENSES	38 467 264	2 331 328	6 422 323	6 945 019	6 580 561	3 007 524	1 433 065	4 309 167	69 496 271							

Page 7

04/12/2008
4:37

École de Technologie Supérieure
Dépenses - Fonds avec restrictions
Exercice 2007-2008

Page 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	Masses salariales								
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Professeur-chercheur	0	512 532	0	0	0	0	0	512 532
5	Chargés de cours	0	6 903	0	0	0	0	0	6 903
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	3 007	1 911 145	0	0	2 180	37 507	0	1 953 838
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	633 927	0	0	1 216	0	0	635 143
8	Personnel professionnel non-enseignant	0	8 664	0	0	2 144	0	0	10 808
9	Personnel de soutien technique	0	118 158	0	0	1 235	0	0	119 392
10	Personnel de soutien de bureau	0	72 184	0	0	3 912	0	0	76 096
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	351	0	0	351
12	Avantages sociaux (700) - Détaillé page 17	225	398 863	0	0	452	4 556	0	404 116
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	3 231	3 662 396	0	0	11 490	42 063	0	3 719 180
14	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Postdoctoraux (706)	0	81 914	0	0	0	0	0	81 914
16	Formation et perfectionnement (710)	12 646	565 284	0	0	19 881	13 553	0	611 364
17	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 568	113 598	0	0	256 381	205 887	0	578 436
18	Bourses (735)	225 000	4 490 499	0	0	10 832	170 083	0	4 896 415
19	Dépenses de subventions et colisations (740, 871)	0	619 312	0	0	95 371	20 745	0	735 427
20	Fournitures et matériels (745)	463	396 656	0	0	84 209	382 162	0	863 491
21	Coutils des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	91 053	428 745	0	0	30 840	126 629	0	677 267
23	Volumés et périodiques (750)	0	4 119	0	0	269	0	0	4 388
24	Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 841, 846)	0	91 975	0	0	0	364	0	92 338
25	Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	0	1 560	669	0	2 259
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	41 823	2 159 227	0	0	31 081	19 974	0	2 252 105
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	0	0	0	0	0	0	0
28	Transfert de coûts indirectes (865)	0	422 580	0	0	0	0	0	422 580
29	Autres dépenses (860, 870) - Détails page 18	0	1 857	0	0	0	0	0	1 857
30	Total des dépenses autres	373 554	9 375 767	0	0	530 156	940 364	0	11 219 841
31	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0
32	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0
33	Total avant dépenses exceptionnelles	376 785	13 038 162	0	0	541 546	982 427	0	14 939 021
34	Dépenses exceptionnelles - Détail page 19	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DÉPENSES	376 785	13 038 162	0	0	541 546	982 427	0	14 939 021

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

Rapport 2007-2008

ÉTAT DU TRAITEMENT

SEPTEMBRE 2008

NOM DE L'UNIVERSITÉ : École de technologie supérieure 978010

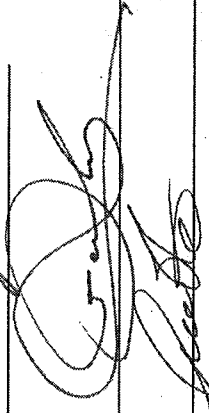
ÉTAT DE TRAITEMENT
2007-2008

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

23 sept 2008

ADMINISTRATEUR :





**Raymond Chabot
Grant Thornton**

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
École de technologie supérieure

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement d'École de technologie supérieure pour l'exercice terminé le 31 mai 2008, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le *Mandat de vérification externe des universités québécoises* et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction d'École de technologie supérieure pour l'exercice terminé le 31 mai 2008 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables agréés

Montréal

Le 8 septembre 2008

Établissement :
Année financière :

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2007-2008 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Page 2 de 4

Établissement: École de technologie supérieure
Année financière: 2007-2008

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	6,00	Le plus élevé	126 414 \$	72 383 \$
		Moyenne	119 192 \$	18 220 \$
		Le moins élevé	107 886 \$	504 \$
Personnel de direction des services	21,00	Le plus élevé	150 340 \$	13 843 \$
		Moyenne	113 437 \$	4 993 \$
		Le moins élevé	91 679 \$	1 051 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	13,00	Le plus élevé	93 110 \$	5 290 \$
		Moyenne	79 614 \$	1 891 \$
		Le moins élevé	61 981 \$	429 \$

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

École de technologie supérieure

2007-2008

LOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSES

[illegible]

Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

État du traitement

Établissement:
Année financière:
2007-2008

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Trois des cinq membres du personnel de direction supérieure ont effectué au moins quatre années de mandat continu.
En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue lorsque ceux-ci quitteront l'université.

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

**Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

RAPPORT 2007-2008

**PERFORMANCE
ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2008

Rapport sur les perspectives de développement - École de technologie supérieure
Loi sur les établissements d'enseignement universitaire
Juillet 2008

Poursuivant sa politique d'accessibilité et de non-contingentement, l'École a connu, depuis 2000-2001, une croissance importante tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs.

Le domaine de la construction entre autres, connaît des hausses d'inscriptions inégales. Au cours des cinq dernières années, les inscriptions ont presque doublé, passant de 305 à 559 effectifs étudiants en équivalence au temps plein (EEETP). Et on prévoit que les inscriptions à ce programme de baccalauréat en génie de la construction passeront à 875 d'ici les cinq prochaines années.

L'explication réside, d'une part, dans le fait que certains secteurs économiques connaissent une importante croissance. Dans le domaine de la construction et du génie civil, pensons simplement aux grands chantiers et travaux d'infrastructure routière annoncés par le gouvernement du Québec qui nécessiteront pour les 10 à 15 prochaines années une abondante main-d'œuvre spécialisée, notamment des ingénieurs.

Pensons aussi aux entreprises actives dans les technologies de l'information et des communications (TIC). Dans ce secteur, la Grappe des technologies de l'information et des communications du Grand Montréal, Techno Montréal, prévoyait déjà en 2007 la création de 15 000 à 25 000 emplois liés aux TIC d'ici l'année 2010. Or, au moment même où Montréal est reconnue pour ses compétences dans ces domaines, on peine à y trouver une main-d'œuvre suffisante.

Dans le secteur de l'aéronautique, plusieurs firmes, après avoir connu quelques années difficiles, repartent de plus belle sur le plan de l'embauche. À cet effet, un communiqué émis à la fin de mai par Bombardier aéronautique annonçant le recrutement massif de travailleurs, dont 500 ingénieurs, nous permet par exemple d'envisager que les stagiaires et diplômés tant en

mécanique qu'en électricité seront aussi recherchés au cours des prochaines années pour les projets de l'entreprise liés aux Learjet 85, CRJ1000 et SérieC.

Il résulte d'une telle croissance un nombre de candidats largement inférieur au nombre de stages offerts par les entreprises. Par conséquent, le nombre de diplômés devient lui aussi insuffisant pour répondre aux offres d'emploi des entreprises.

En 2007, les entreprises ont demandé à l'ÉTS 3168 stagiaires. Faute de candidats en nombre suffisant, nous n'avons pu combler que 2050 demandes. La même année, sur les 690 ingénieurs formés à l'ÉTS, 300 finissants avaient déjà obtenu une confirmation d'emploi et donc, 390 finissants seulement étaient disponibles, en regard des 1000 offres d'emploi reçues.

De surcroît, en génie logiciel et des technologies de l'information, le ratio de finissants disponibles par rapport aux offres d'emploi était de un candidat pour 9 offres. Pour le génie de la construction, le ratio s'élevait à un candidat disponible pour 11! En trois ans à peine, l'évolution du nombre d'offres de stage pour les étudiants de l'ÉTS a progressé de pas moins de 64%. Et selon les tendances, cette pénurie devrait s'accroître au cours des cinq prochaines années.

D'autre part, le sous-financement chronique du secteur du génie est l'autre facteur ayant joué un rôle relativement à la pénurie qui pointe. Avec un niveau inférieur à celui qui a cours dans le reste de l'Amérique du Nord en ce domaine, les établissements d'enseignement québécois en génie – et surtout les écoles à vocation monodisciplinaire comme l'ÉTS et l'École Polytechnique –, ne peuvent plus soutenir adéquatement les besoins de formation

Rapport sur les perspectives de développement - École de technologie supérieure
Loi sur les établissements d'enseignement universitaire
Juillet 2008

d'ingénieurs. De 1982-1983 à 2002-2003, l'ÉTS s'est ainsi trouvée aux prises avec un sous-financement évalué à 40 %.

Cette situation a forcé l'ÉTS à mettre un frein à son développement en général, et à l'embauche de professeurs en particulier, afin de lui permettre de conserver un certain équilibre budgétaire, ou à tout le moins de limiter le déficit accumulé. Alors même que la clientèle étudiante était en très forte croissance, l'établissement n'était plus en mesure d'offrir un ratio professeur/étudiants adéquat et garantissant le taux d'encadrement visé en 2000-2001 par le ministère de l'Éducation lui-même dans le cadre d'un contrat de performance signé avec l'ÉTS. Le ratio visé est de 22 étudiants EEETP par enseignant.

À ce chapitre, les diverses actions de l'ÉTS ont porté fruit. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) annonçait en effet récemment qu'il procéderait pour l'année 2008-2009 à un réinvestissement récurrent de 53,3 millions de dollars dans les universités, dont 14 millions de dollars/an seraient consacrés à l'embauche de professeurs en génie et en administration (autre secteur sous-financé). De ce montant, 8 millions seront consacrés à créer des postes de professeurs d'ingénierie.

À l'ÉTS, cette nouvelle, qui marque un pas dans la bonne direction, permettra à l'établissement d'augmenter le nombre de professeurs réguliers et leur proportion en regard des chargés de cours, d'augmenter le nombre de cours dispensés par des professeurs réguliers, particulièrement au baccalauréat, de façon à offrir un meilleur encadrement aux étudiants, et d'éviter de surcharger les professeurs. Elle pourra également confirmer certains postes d'employés de soutien restés bien involontairement incertains au cours des dernières années.

L'accessibilité signifie également que les étudiants en provenance des régions ressources ont aussi leur place à l'ÉTS et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas d'un phénomène de « drainage » au profit de Montréal.

Ainsi, 50% des étudiants proviennent de l'extérieur de la grande région de Montréal. Cependant, l'ÉTS retourne dans les régions une proportion plus grande d'ingénieurs que la proportion d'étudiants qu'elle reçoit de ces mêmes régions. L'ÉTS constitue donc un apport au développement économique régional.

Depuis 2004, le Service de l'enseignement coopératif gère plus de 2000 stages rémunérés dans plus de 900 entreprises, stages qui génèrent des revenus annuels totaux de plus de 25 millions de dollars pour l'ensemble des étudiants de 1^{er} cycle.

La globalisation économique a de forte chance de créer une pression à la hausse sur le niveau de qualification exigé des ingénieurs. L'accélération de la circulation des idées, des technologies et des personnes est déjà une réalité concrète pour la majorité des ingénieurs. Dans un tel contexte où l'environnement professionnel devient de plus en plus complexe, il faut s'attendre à ce que la demande pour des diplômés de deuxième cycle universitaire aille en s'accroissant.

Les tendances actuelles d'évolution technologique et scientifique amèneront l'École à poursuivre son expansion dans les domaines liés aux TI, au génie logiciel et à l'aéronautique, ce qui pose un défi au plan des ressources humaines et matérielles. Il faudra sûrement faire des choix en ce qui a trait au domaine des biotechnologies qui constitue le troisième pilier de l'activité montréalaise dans le domaine de la haute technologie.

Rapport sur les perspectives de développement - École de technologie supérieure
Loi sur les établissements d'enseignement universitaire
Juillet 2008

Au niveau des programmes de baccalauréat, l'objectif est d'atteindre et de maintenir un taux de diplomation de l'ordre de 73 à 75%.

Au niveau des cycles supérieurs, l'École entend améliorer de manière continue ses programmes en visant notamment à maintenir un bon arrimage avec les besoins de l'industrie. À ce titre l'ÉTS a créé en 2008 le *Centre d'innovation et de transfert d'expertise* (CITÉ-ÉTS). Les programmes de CITÉ-ÉTS sont inspirés du développement technologique de pointe et des pratiques gagnantes récentes en gestion d'entreprises innovantes et innovatrices.

L'École demeure attentive aux champs d'application en émergence où la contribution précise du génie reste encore à définir, tout comme aux autres domaines où le génie se trouve à partager ses frontières avec d'autres disciplines telles que la gestion de projets, le développement de produits, la gestion de l'innovation et du transfert technologique (les brevets, les droits et redevances, etc.).

Sur le plan de l'internationalisation de la formation, l'École fera des efforts au cours des prochaines années pour développer ou consolider certains axes en particulier, soit l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Europe francophone, l'Europe de l'Est et plus près de nous, le Canada anglais. Des efforts devront également être faits afin d'activer la mobilité internationale des étudiants québécois, de façon à élargir les horizons de stages et à mieux préparer les étudiants à œuvrer dans un contexte de mondialisation.

La recherche et les commandites vont connaître une expansion significative à cause, notamment, de la nécessité vitale pour les entreprises de réaliser des innovations technologiques pour demeurer compétitives dans un contexte de globalisation économique, mais surtout, suite au

réinvestissement annoncé qui va permettre l'embauche de nouveaux professeurs.

Pour supporter le développement de la recherche et du transfert technologique, il faudra intégrer un plus grand nombre d'étudiants de cycles supérieurs aux activités de recherche et accroître la persévérance aux études. Afin d'atteindre et de maintenir un taux de diplomation aux cycles supérieurs de 70 % chez les étudiants à temps complet et de 60% chez les étudiants à temps partiel, il faudra analyser les facteurs d'abandon aux études supérieures et mettre en œuvre les mesures de prévention appropriées. Il faudra également réduire la durée moyenne des études de deuxième cycle à deux ans à temps complet et celles du doctorat à quatre ans à temps complet, en ajustant entre autres de manière réaliste, la charge de travail exigée pour le cours et les exigences du projet d'application, du mémoire et de la thèse.

Les principales mesures relatives à l'encadrement des étudiants et à leur réussite

Au début de l'hiver 2005, les instances académiques de l'ÉTS se sont mobilisées afin de mettre en place un plan de réussite et de persévérance à l'intention des étudiants de 1^{er} cycle. S'inspirant du cadre de référence offert par le Conseil supérieur de l'éducation dans son avis de 2000, 25 barrières à la réussite ont été identifiées et 31 mesures d'aide à la réussite ont été recensées. Depuis cette date, nous avons amélioré certaines mesures existantes et avons commencé à nous intéresser au phénomène de la réussite aux cycles supérieurs.

Au niveau social, nous continuons à miser sur une meilleure connaissance de nos étudiants afin de pouvoir nous ajuster rapidement. Ainsi, parmi les mesures adoptées, nommons :

- déploiement de l'outil PROSPERE (Profil de succès personnel des études) dans tous les programmes de 1^{er} cycle. Grâce à cet outil, les étudiants peuvent obtenir un diagnostic personnalisé des indicateurs pouvant affecter leur persévérance et les ressources disponibles. Un profil de cohorte est compilé et remis au directeur de chaque programme;
- enquête annuelle sur les motifs d'abandon bonifiée et largement diffusée;
- amélioration des séances de pré-accueil, tant au 1^{er} cycle qu'aux cycles supérieurs, visant une meilleure intégration des nouveaux étudiants.

Parmi les mesures d'ordre psycho-pédagogique, mentionnons :

- tests diagnostiques à l'admission en mathématiques et en sciences qui permettent de diriger l'étudiant vers la formation initiale la plus adéquate; cette mesure a permis de diminuer sensiblement le taux d'échec des premiers cours de mathématiques des baccalauréats;
- introduction d'une heure de travaux pratiques supplémentaire en classe dans tous les cours de mathématiques, science et informatique (1^{er} cycle);
- prolongation de la période de modification de cours de 2 à 4 semaines pour les étudiants de 1^{er} cycle à leur premier trimestre d'études afin de leur

permettre une plus longue période d'adaptation avant qu'ils ne prennent la décision d'abandonner leurs cours;

- augmentation de la banque d'heures d'encadrement hors classe pour aider les étudiants de 1^{er} cycle à mieux se préparer aux évaluations;
- offre d'activités ciblées sur les besoins des étudiants (gestion budgétaire, gestion du stress, etc.) et conception d'un atelier d'une valeur d'un crédit pour les étudiants ayant des difficultés persistantes;
- offre d'ateliers et de conférences à l'intention des enseignants portant sur la réussite, la persévérance, les pédagogies actives, etc.

Et concernant les cycles supérieurs spécifiquement :

- réitération de la soutenance comme mécanisme d'encadrement;
- participation active au projet Prospère maîtrise;
- mise sur pied d'un comité de réflexion sur les mécanismes d'encadrement au niveau des programmes;
- outil d'évaluation continue des activités de recherche des étudiants disponible à compter de septembre 2008.

Plusieurs projets de recherche portant sur la réussite et la persévérance sont également en cours.

- le projet Interface se poursuit. L'objectif est de combiner les résultats aux tests diagnostiques avec les réponses à l'enquête ICOPE afin de comprendre pourquoi certains étudiants académiquement bien préparés pour réussir à l'ÉTS abandonnent.
- les projets « La première marche » et « Transitions » se penchent sur le phénomène de la transition interordre.
- la réalisation d'une vaste enquête sur le profil d'apprentissage des étudiants a débouché sur la conception et l'offre de quatre nouveaux ateliers de formation. Projet réalisé en collaboration avec UQAR, UQAT et UQAC.

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire - Rapport sur la performance (art. 4.6) pour l'année 2007-2008

Nom de l'établissement : École de technologie supérieure							Page 1 de 1
							Date : 2008-07-30
I. Éléments d'information							
INDICATEURS	Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites - à temps plein - au trimestre d'automne						
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	Remarques
Réussite des études de baccalauréat							
Diplomation après 6 ans	%	54-67%	22-66%	0-73%	0-80%	0-89%	Le premier chiffre représente le % actuel de diplomation, le second chiffre représente le potentiel de diplomation
Réussite des études de 2e et de 3e cycles							
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	56-66%	51-68%	18-70%	16-80%	0-77%	Cohortes d'automne à temps plein
Diplomation au doctorat après 8 ans	%	21-64%	6-80%	0-80%	0-79%	0-87%	
La durée des études est calculée à partir des diplômés de l'année civile							
Durée moyenne des études de baccalauréat	An	4,0	4,0	4,1	4,1	4,1	Programmes de 114 crédits
Durée moyenne des études de maîtrise	An	2,6	2,7	2,8	2,9	2,8	Programmes de 45 crédits
Durée moyenne des études de doctorat	An	5,1	5,7	6,1	5,8	5,6	Programme de 90 crédits